

Le bois de feu promis à un bel avenir

■ A l'occasion de l'année internationale de la forêt et du mois du bois énergie organisé par Arbocentre, zoom sur la part dans l'économie locale de ce matériau noble, de plus en plus utilisé pour le chauffage.

Le bois est à la mode. Les chaufferies utilisant ce matériau sont de plus en plus prisées, par les collectivités et entreprises. Les poêles à bois offrent une alternative intéressante aux particuliers fatigués des augmentations du gaz et de l'électricité.

C'est un combustible intéressant s'il ne nécessite pas trop de transport. « Ce n'est plus rentable à partir de 50 kilomètres de transport », explique Jean-Michel Soubieux, directeur régional de l'Office national des forêts (ONF).

La plus grande forêt domaniale

À cet égard, la région Centre est bien lotie : Orléans est bordée par la plus grande forêt domaniale de France. C'est l'ONF, en charge de l'entretien des forêts publiques, qui commercialise le bois récolté. Une



Un mode de chauffage largement plus économique que l'électricité. Ci-contre, Jean-Michel Soubieux, directeur régional de l'Office national des forêts (ONF).

recette qui lui permet de subvenir à ses besoins.

Dans le Centre Val de Loire (qui ne couvre que quatre départements de la région), l'office gère 80.000 hectares de forêt : 70.000 ha domaniaux (dont la moitié dans le

Loiret) et 10.000 ha appartenant à des collectivités.

Il s'agit, pour les deux tiers, de chênes. La région produit du chêne de très grande qualité, destiné notamment à la fabrication de tonneaux pour le bordeaux ou le bourgogne.

En 2010, l'ONF a vendu 340.000 m³ de bois : 150.000 de bois d'œuvre en feuillus et 70.000 en résineux, 50.000 de bois de chauffage en feuillus. Le reste est parti dans l'industrie.

Le bois de chauffage se vend à partir de 7 à 8 € le m³, selon sa qualité, et le bois d'œuvre peut aller, pour le chêne, à 600 € le m³. Le tout a rapporté 17 millions d'euros à l'ONF Centre Val de Loire. Un chiffre qui a pâti de la crise : en 2009 la recette n'était que de 9 millions.

Certaines recettes sont assurées d'avance. L'ONF passe des contrats avec des scieries et également avec Sidesup, à

Pithiviers, entreprise qui commercialise des granulés de bois pour les chaudières et les poêles de particuliers, notamment.

Chauffage urbain

Reste que la demande est appelée à augmenter. Il est ainsi prévu, à partir de 2012, que le chauffage urbain d'Orléans La Source soit à 60 % issu du bois énergie. Une consommation de 100.000 tonnes de bois par an. La forêt privée (huit fois plus importante que la publique) devra alors être plus mise à contribution qu'actuellement.

Carole Tribout.

La filière forêt régionale

Forêt en région. — Selon l'état des lieux de la filière forêt bois en région Centre actualisé en 2010 par Arbocentre, le territoire compte 932.000 hectares de forêt (5,49 % de la forêt française), soit 155 millions de m³ sur pied, dont 80 % de feuillus. La forêt publique couvre 116.000 hectares et la forêt privée 816.000 ha.

Forêt dans le Loiret. — Dans le Loiret, la surface forestière est de 180.000 ha, soit 25 % de la surface départementale : 568.000 m² sont récoltés annuellement. La filière départementale fait vivre 1.000 entreprises et 5.500 salariés, pour un chiffre d'affaires de 580 millions d'euros.

Récolte. — 1,5 million de m³ ont été récoltés et commercialisés en 2010. 51 % de la récolte part en bois de feu.

Entreprises. — La région compte 435 entreprises de travaux forestiers, 120 scieries. La deuxième transformation concerne trois entreprises de parquet, 48 entreprises d'emballage, 50 entreprises de papier carton, 1.550 entreprises d'ameublement et ébénisterie. Au total, la filière compte 4.000 entreprises et 20.000 salariés, pour un chiffre d'affaires de 2.320 millions d'euros.

Bois énergie. — La région possède 37 chaufferies industrielles, 39 chaufferies collectives, soit 178.000 tonnes de bois consommées.

Un travail de longue haleine

L'ONF programme l'entretien des forêts, même si la régénération se fait de façon naturelle dans la région.

Les semis ne sont éclaircis (pour faciliter la pousse) qu'au bout de dix ans. Pendant les quinze années

qui suivent, de façon extrêmement programmée dans des documents de planification (prévu, par exemple, sur la période 2007-2026 pour le massif d'Ingrannes), les forestiers enlèvent les arbres à croissance rapide qui pourraient faire

de l'ombre aux chênes, jusqu'à ce que les arbres mesurent 6 mètres de haut, à 25 ans. Quand le chêne atteint dix mètres, l'ONF procède à un « façonnage-dépressage » tous les dix ans, de façon à passer de 10.000 à 100 chênes à l'hectare.



L'association Arbocentre, dirigée par Eric de la Rochère (à droite sur la photo ci-contre) développe la filière bois, qui fait vivre 20.000 salariés dans la région Centre.

L'association régionale Arbocentre fait la promotion du bois de chauffage

■ L'association a pour rôle le développement économique, social et environnemental de la filière bois régionale.

L'association de la filière bois dans la région, Arbocentre, anime, entre autres missions, la charte « Centre bois bûche » à laquelle adhèrent, actuellement, dix entreprises dont, dans le Loiret :

- Transabois Sarl à Givrolles,
- Antoine Pinto à Saint-Germain-des-Prés,
- Emmanuel Nouel à La Chapelle-Saint-Mesmin,
- Marie-Julie Beda Hachiba à Saint-Maurice-sur-Fessard.

Humidité à indiquer

Ces fournisseurs signataires de la charte sont des professionnels s'engageant dans la transparence et la gestion durable. Ils indiquent, par exemple, obligatoirement à leurs clients, l'humidité du bois livré. Si ce taux est inférieur à 25 %, le bois est prêt à l'usage. De 25 à 30 %, il faut le stocker de six mois à un an. Supérieur à 35 %, un an minimum. Par ailleurs, il faut bien faire attention aux termes : la

mesure valable est le mètre cube et non plus la stère, et ce depuis 1978.

Le fournisseur précise aussi l'essence livrée. Un m³ de chêne équivaut à 190 litres de fioul alors que le même volume de peuplier ne correspond qu'à 120 litres.

Une consommation qui va quadrupler

Arbocentre, qui compte par ailleurs 150 adhérents, fait la promotion du bois-énergie, « énergie renouvelable sous-valorisée » selon l'association. Car le bilan carbone est neutre (le bois brûlé dégage du gaz carbonique, mais l'arbre qui pousse en stocke autant). Et il permet de chauffer une maison de 150 m² pour près du

tiers du prix, par rapport à l'électricité.

Actuellement, explique, Eric de la Rochère, délégué général d'Arbocentre, seul 50 % de l'accroissement naturel de la forêt est récolté : « Les marges de manœuvre sont importantes. Dans dix ans, on sera à 80 %. » Il est cependant certain, toutefois, que la consommation du bois déchetée est appelée à quadrupler d'ici à deux ans et demi.

> Arbocentre, association de l'interprofession de la filière forêt-bois en région Centre, avenue de la Pomme de Pin à Ardon, BP 20619, 45166 Olivet cedex. Tél. 02 38 41 80 00. www.arbocentre.asso.fr



Le mois du bois énergie

Arbocentre a organisé, ce mois-ci, surtout à destination des élus ou officiels, onze visites de chaufferies bois et cinq visites de structures d'approvisionnement dans la région Centre.

Le domaine du Ciran, dans le Loiret, à Ménestreau-en-Villette, est ainsi équipé d'une chaufferie au bois. Le 31 mars, l'ONF assurera une démonstration de broyage en forêt d'Orléans.